



L'ÉVÉNEMENT

Le nouveau bac, un autre sujet potentiellement explosif

JEAN-MICHEL BLANQUER se garde de donner des détails au sujet d'un projet potentiellement explosif. Une réforme très liée à celle de l'université puisqu'elle concerne le bac, premier grade de l'enseignement supérieur. Le ministre de l'Éducation a déclaré cette semaine qu'une concertation « très vaste et très profonde » débutera en octobre avec un calendrier précis : un nouveau bac aura lieu en 2021 après une réforme de la seconde dès 2018-2019, puis de la première et de la terminale.

Fort du constat que 60 % des bacheliers ne valident pas leur première année à l'université et que le pilotage de l'examen est devenu de plus en plus lourd et complexe au fil des années, Jean-Michel Blanquer a expliqué plusieurs fois vouloir « remuscler » le bac. Les épreuves terminales devraient être recentrées sur quelques disciplines et une place accrue serait, de fait, accordée au contrôle continu. Dans son livre *L'École de demain*, publié l'an dernier, Jean-Michel Blanquer évoquait le chiffre de « quatre épreuves ». Un chiffre qui pourrait en réalité être desserré selon les filières, a-t-il depuis précisé. Les études scientifiques justifient un tel projet. Entre une et cinq matières - alors qu'une douzaine est au programme - suffisent, selon les filières, pour prédire la réussite de 90 % des élèves au bac.

Le ministre entend s'inspirer de « ce qui fonctionne en Europe ». Regardera-t-il du côté du lycée modulaire finlandais qu'il évoque dans ses livres ? À sa sortie, chaque élève doit adapter ses choix universitaires selon les disciplines qu'il a choisies durant ses années de lycée. Un système qui préparerait aux fameux « prérequis » à l'université envisagés par le gouvernement. Un modèle que Xavier Darcos avait, en son temps, tenté d'imposer sans y parvenir.

L'exemple italien

Pour le bac, Jean-Michel Blanquer évoque notamment l'exemple italien qui se com

pose de trois épreuves écrites et d'un oral pluridisciplinaire, le « colloquio ». Un examen qui présenterait l'avantage de ne pas affaiblir certaines disciplines aux yeux des lycéens en les supprimant du bac. « Nous ne sommes pas du tout opposés à l'idée d'une réforme, explique Valérie Sipahimalani, représentante du SNES-FSU, principal syndicat du secondaire. Pourquoi pas un tirage au sort des disciplines. Mais notre ligne rouge est simple : nous ne voulons pas d'un bac local. »

Pourquoi, par ailleurs, séparer la concertation sur l'entrée à l'université de celle du bac alors que le mot d'ordre gouvernemental est d'instaurer une continuité du lycée à la licence ?, interrogent les syndicats. Car le problème reste surtout la finalité de cet examen. Dans les faits, le bac certifie la fin des études secondaires mais ne vérifie pas les compétences requises pour le supérieur. ■

M.-E. P